

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N 1

DOSSIER D'APPROBATION



2 PLAN DE ZONAGE I - 5000

- Légende

UA : centre urbain dense

UB : zone pavillonnaire

UX : zone à vocation artisanale, industrielle

UXa : zone à vocation artisanale, industrielle ou agricole

UP : zone d'équipements

1AU : zone à urbaniser à court ou moyen terme

2AU : zone à urbaniser à long terme

1AUX : zone à vocation industrielle à urbaniser à court ou moyen terme

2AUX : zone à vocation industrielle à urbaniser sur le long terme

A : zone agricole

As : zone agricole non constructible

N : zone naturelle

Nh : zone naturelle habitée à caractère dispersé

Nj : zone naturelle à vocation de jardin

EBC : Espaces Boisés Classés (EBC)

ER : Emplacements Réservés (ER)

P100 : Périmètre de 100m autour des exploitations agricoles (à titre indicatif)

I5 : Zone non aedificandi liée à la servitude I5 relatives aux canalisations de transport de produits

I3 : Zone non aedificandi liée à la servitude I3 relative à la canalisation de transport de gaz

Natura 2000 : Zone non aedificandi liée à la servitude I3 relative à la canalisation de transport de gaz

Natura 2000 : Trame identifiant les secteurs protégés au titre de Natura 2000 et des zones humides

Natura 2000 : Eléments inventoriés au titre de l'article L 123.1.5. 7 du Code de l'Urbanisme (avec ou sans numéros)

Natura 2000 : Eléments inventoriés au titre de l'article L 123.1.5. 7 du Code de l'Urbanisme (avec ou sans numéros)
- 
-